

Geneviève PERRIN-GAILLARD  
Députée des DEUX-SÈVRES

Niort, le 3 juin 2003

FNARS POITOU-CHARENTES  
2, ruelle de l'Hospice  
17100 SAINTES

Madame la Présidente,

En date du 2 juin 2003, vous avez bien voulu appeler mon attention sur les problèmes rencontrés par les CHRS de Poitou-Charentes engendrés par les gels budgétaires dans le secteur social décidés par le gouvernement actuel. J'ai pris connaissance de votre courrier avec intérêt et vous en remercie.

La situation des centres d'hébergement des personnes en difficulté qui sont pour la plupart adossés à des structures associatives est inquiétante.

Le plan de renforcement de la lutte contre la précarité et l'exclusion présenté par la secrétaire d'Etat en mars dernier n'est absolument pas satisfaisant, il se contente de faire des économies sur le secteur social sous couvert d'une volonté de simplification des procédures administratives et de paiement des subventions plus rapide.

Par ailleurs, je vous informe que je suis intervenue auprès du Ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité par le biais d'une question écrite dont je vous joins copie.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Geneviève P.-GAILLARD